

Séance du : 10 mars 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>11</b>

L'an deux mil dix et le dix mars, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALEGRET Christian, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

**Date de Convocation**

4.03.2010

**Présents** : Mrs ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, PAILHAS Michel, FERRER Alain, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie, GESTAIN Josiane, BERTHIER Aline.

**Date d'affichage**

4.03.2010

**Absents excusés** : Mrs DEBAT Serge IRIGOYEN Bruno DHUGUES Jean -Louis.

**Secrétaire** : URRICARIET Cécile.

**Objet de La Délibération : Définition du loyer de l'appartement de la mairie.**

L'appartement situé au dessus de la mairie, d'une superficie de 104 m<sup>2</sup>, remis à neuf il y a 6 ans, est actuellement loué pour un montant de 480 €. Ce loyer ne prend pas en compte la consommation d'eau.

Cet appartement comprend 2 chambres, une autre petite chambre et également un garage extérieur.

En ayant comparé ce loyer avec les loyers de l'autre appartement situé au dessus de la mairie et celui de la poste, la commission propose une réévaluation à la hausse de ce loyer comme suit :

- 520 € /mois de loyer hors charges, auquel se rajoute
- + 5 € / mois pour la taxe d'enlèvement des orduresménagères
- +10 €/ mois constituant une provision pour la consommation d'eau
- +10 € /mois pour l'entretien des communs (comprenant la consommation électrique des communs).

Le conseil vote à l'unanimité cette proposition.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,